



Le



Ressource EMI

➤ Réseaux sociaux lieu de débat ?

Les enjeux, les questions :

L'exemple des débats autour de la réforme des retraites : le gouvernement a utilisé l'article 49.3 qui permet de faire passer une loi sans passer par un vote de l'Assemblée nationale. Les débats cependant n'ont pas cessé et notamment sur les réseaux sociaux.

Comment les RS participent au débat démocratique ?

Expliquez pourquoi les réseaux sociaux peuvent être considérés comme un lieu de débat démocratique. Quelles en sont les limites ?

DOCUMENT

Retraites : « les réseaux sociaux montrent que malgré le 49.3, le débat continue pour une autre réforme »

Alors que dans les rues les manifestations se poursuivent contre la réforme des retraites, sur internet aussi le débat ne s'essouffle pas. À Toulouse, trois chercheurs de Paul Sabatier viennent de publier un rapport sur les débats en ligne. [...]

Des débats argumentés et surtout jamais interrompus malgré l'utilisation par le gouvernement du 49.3 et la fin des débats au Parlement : voilà l'un des points centraux que retirent les trois chercheurs toulousains [...] En tout, ce sont plus de 8 000 articles, 1 million de tweets et plus de 40 000 posts Facebook qui ont nourri l'étude. [...]

Brigitte Sebbah [co-auteure du rapport] : « Je pense qu'un des points centraux c'est d'abord le fait que les gens débattent. Alors que les débats s'arrêtent à l'Assemblée nationale, qu'il y a le 49.3, la discussion dans l'espace public continue. Sur les précédents mouvements sociaux il y a eu aussi du débat. Mais ce que l'on voit là c'est que ce n'est pas forcément tranché.

En ligne, sur Twitter, Facebook ou Reddit, les gens discutent, argumentent. Ce n'est pas qu'une simple contestation : c'est davantage une mise en discussion de la réforme et ils montrent au gouvernement – et d'ailleurs ils le disent à certains moments - qu'ils n'ont pas besoin de pédagogie. Ils discutent de détails techniques, montrant qu'ils ont compris la réforme et qu'il y a des choses dont ils ne veulent pas. En fait, ce sont comme des milliers d'amendements qu'ils déposent en discutant de la réforme !

[...] Un mouvement social ce n'est jamais statique. On voit très clairement une évolution qui est rendue par les médias. Du début en janvier jusqu'à maintenant ce n'est plus du tout la même chose. En janvier on discute de l'âge de départ à la retraite, les médias focalisent là-dessus. Puis au fur et à mesure, quand les débats vont s'interrompre à l'Assemblée, on va avoir une discussion sur le droit démocratique à manifester, à discuter, à donner son avis. [...]

On avait plutôt une homogénéité de catégorie sociale à l'époque des gilets jaunes, c'était plutôt des classes sociales défavorisées. Là, on a un mouvement qui est vraiment transgénérationnel et trans-catégories sociales, avec des gens qui vont du cadre supérieur aux personnes en situation de précarité. » [...]

Camila Giudice, France 3 Occitanie, 12 avril 2023.